

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET CANDIDATURES

Les candidats adressent par la voie hiérarchique lettre de motivation et CV aux services les concernant tels que précisés ci-dessous. Seules les inscriptions confirmées par les institutions d'appartenance seront retenues. Les inscriptions sont adressées ensuite à :  
SUFCEP UBO – 20 avenue Le Gorgeu – CS 93837- 29238 BREST cedex 3

**Date limite de dépôt de candidatures :  
15 novembre 2010**

### – SECTEUR JUSTICE

• Pôle territorial de formation Grand Ouest de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Directeur : M Gabriel PROUVEUR  
148, av Sergent Maginot  
35 000 RENNES  
Tél. : 02 99 27 72 80

Mail : ptf-rennes@justice.fr  
• Direction inter régionale des services pénitentiaires de Rennes  
Département des ressources humaines  
Unité de recrutements, de formation et qualification

18 bis rue de Châtillon – BP 3105  
35 031 Rennes cedex  
Responsable formation : Mme Martin  
Tél : 02 99 26 89 33

Mail : maryse.martin@justice.fr  
• École Nationale de la Magistrature  
Sous-direction de la formation continue  
8, rue Chanoinesse - 75004 Paris  
Tél. : 01 44 41 88 26

Mail : patricia.dezaire@justice.fr

### – SECTEUR GENDARMERIE

Régions de Gendarmerie :  
Section formation BRFR RGBRET (35)  
Tél. : 02 99 32 59 87  
Section formation BRFR RGPL (44)  
Tél. : 02 40 67 56 15

### – SECTEUR SANTÉ

Adresser les candidatures directement  
Au SUFCEP UBO Brest

### – ÉDUCATION NATIONALE

Rectorat de Rennes  
service DAFPEN  
Guy LEBÉ, délégué académique  
96 rue d'Antrain  
35 705 Rennes cedex 7  
Rectorat de Nantes  
service DAFPEN  
4 rue de la Houssinière  
44 326 Nantes cedex 3  
SECTEUR SANTÉ

Adresser les candidatures directement  
à l'UBO service de formation continue

### – SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ

Etablissements et services du secteur associatif habilité  
candidatures à adresser à votre direction ou service employeur en demandant de faire suivre à l'UBO service de formation continue

### – SECTEUR SOCIAL et MÉDICO-SOCIAL

Établissements ou services médico-sociaux (ITEP, IME, CMPP)  
Clubs de prévention et politiques de la ville. Adresser les candidatures directement à l'UBO service de formation continue

### – ÉTABLISSEMENT OU SERVICES DÉPENDANTS DES CONSEILSGÉNÉRAUX

s'adresser à la Direction des ressources humaines – Service formation  
Direction enfance-jeunesse-sports  
13, avenue Cucillé – BP 3164  
35 031 RENNES CEDEX

### – JEUNESSE, SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

D.R.J.S.C.S de Bretagne  
Luc Primard  
4 avenue du Bois Labbé 35000 Rennes  
Tél. : 02 23 48 24 00  
luc.primard@drjscss.gouv.fr

– **CANDIDATURES LIBRES** : internes en médecine, autres professionnels...  
Adresser les candidatures directement  
Au SUFCEP UBO Brest



### SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE ET D'ÉDUCATION PERMANENTE

20 avenue Le Gorgeu  
CS 93837  
29238 BREST Cedex 3

CONTACT  
Jean Delhommeau  
T. 02 98 01 80 55  
jean.delhommeau@univ-brest.fr



### INSCRIPTIONS PROMOTION 4 DE 2010/2011

Renseignements et formulaires de candidatures auprès des établissements cités ou auprès de la Formation Continue de l'université de Brest.



[www.univ-brest.fr/fc](http://www.univ-brest.fr/fc)

Isabelle Bonnard ComUBO avril 2010



SERVICE UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION CONTINUE  
ET D'ÉDUCATION PERMANENTE

# DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE ET INTERPROFESSIONNEL DES ADOLESCENTS DIFFICILES

APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUES,  
ÉDUCATIVES, SOCIOLOGIQUES ET JUDICIAIRES  
DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES EN DIFFICULTÉ

**2010/2011**

**UBO**  
université  
de Bretagne  
occidentale

Universités de  
**Brest, Rennes, Nantes**  
& la Direction Interrégionale Grand Ouest  
de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et Ecole Nationale  
de la Protection Judiciaire de la Jeunesse



## APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUES, ÉDUCATIVES, SOCIOLOGIQUES ET JUDICIAIRES DES ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ

### PRÉSENTATION

Cette formation est destinée aux professionnels confrontés à la prise en charge des adolescents en difficulté et qui souhaitent faire évoluer leur pratique professionnelle et consolider le travail en réseau. Pour répondre aux besoins des professionnels, la formation propose des approches multidisciplinaires et une réflexion sur les pratiques professionnelles. La diversité des professionnels concernés sera prise en compte, comme les dimensions thérapeutique, éducative, pédagogique et culturelle, judiciaire. Cette formation vise à permettre à des professionnels d'horizons divers de bénéficier, d'une part, d'un enseignement théorique et pratique dispensé par des professionnels expérimentés de l'adolescence (conférences, tables rondes), d'autre part de travailler en ateliers pluridisciplinaires dirigés. Au sein de ces ateliers, constitués de telle sorte que la diversité des horizons professionnels et des origines géographiques soit assurée, les participants sont invités à travailler sur leurs pratiques et postures professionnelles, (autour de leur identité et statut professionnel) et sur leur implication dans un travail en réseau : présentation et travail autour de situations professionnelles concrètes.

### PUBLIC

**Cette formation est destinée à des professionnels confirmés venant :**

- **Du champ socio-éducatif :** assistants de service social, éducateurs spécialisés, professionnels de l'aide sociale, éducateurs de prévention et agents de développement urbain...
- **De la justice :** magistrats, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité), administration pénitentiaire (établissements et quartiers pour mineurs).
- **De la santé :** médecins, psychiatres, internes en psychiatrie ou en pédiatrie, pédiatres, psychologues, infirmiers, cadres des établissements médico-sociaux.
- **De l'éducation nationale :** chefs d'établissements, conseillers principaux d'éducation, personnels intervenants dans les dispositifs-relais, enseignants (notamment intervenant auprès des mineurs détenus), personnels sociaux et de santé, psychologues scolaires.
- **De la police et la gendarmerie :** brigades des mineurs, brigades de sûreté urbaine, brigades de prévention de la délinquance des jeunes, formateurs des fonctionnaires de police et de gendarmerie.

### OBJECTIFS

**Cette formation s'appuie sur des modèles théoriques et méthodologiques issus des travaux actuels sur les problématiques de l'adolescence, et vise à :**

- Dispenser aux professionnels de l'adolescence une formation sur l'état actuel des savoirs : psychopathologie, pédagogie, sociologie, droit, afin de permettre une meilleure compréhension des adolescents et de leur environnement, de faciliter les échanges entre professionnels d'horizons différents.
- Partager les expériences de son métier dans le souci d'une compréhension mutuelle des horizons différenciés de chacun.
- Faciliter l'élaboration commune du travail pluridisciplinaire autour des adolescents difficiles.
- Apprendre à élaborer ensemble un réseau coopératif dynamique et cohérent de prise en charge des adolescents «difficiles».

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être des professionnels engagés dans la définition et la mise en œuvre d'actions auprès d'adolescents difficiles et en avoir une expérience significative d'au moins 3 ans (diplôme national Bac+2 minimum ou validation des acquis).

La formation est également ouverte aux internes de spécialité et aux étudiants pouvant faire état d'une première expérience professionnelle significative. Les candidatures en régime Formation continue doivent être adressées par la voie hiérarchique.

Après validation par les services concernés, un comité de sélection du diplôme les confirmera définitivement, selon les places disponibles.

Les candidats à titre individuel transmettent leur candidature directement au SUFCEP UBO  
20 avenue Le Gorgeu  
CS 93837  
29238 BREST cedex 3

### DROITS D'INSCRIPTION

- **Régime Formation continue :** 1500€ et 200 € de droits universitaires
- **Régime Formation individuelle :** 850 € et 200 € de droits universitaires
- **Internes en médecine et étudiants de master :** 400 € et 200 € de droits universitaires

## CALENDRIER POUR 2011

### ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement se déroule en neuf modules de 2 journées chacun, les jeudis et vendredis, une fois par mois dans les facultés de médecine de Brest, Nantes et Rennes (3 modules par ville).

Chaque module s'organise en :

- trois demi-journées sont consacrées aux exposés théorico-pratiques et aux tables rondes en plénière, illustrés autant que possible par des témoignages,
- une demi-journée est dédiée au travail de groupe au sein d'ateliers animés tout au long de l'année par un professionnel du champ psychiatrique ou psychologique et un professionnel du champ éducatif, pédagogique ou socio-judiciaire.

Le contenu s'organise autour de trois axes :

**Axe 1 :** Les adolescents aujourd'hui

**Axe 2 :** Les difficultés des adolescents

**Axe 3 :** Les pratiques professionnelles

**Validation de la formation :**

assiduité aux séminaires et ateliers et soutenance d'un mémoire.

#### BREST

- 13-14 janvier 2011
- 10-11 février 2011
- 17-18 mars 2011

#### NANTES

- 14-15 avril 2011
- 12-13 mai 2011
- 16-17 juin 2011

#### RENNES

- 22-23 septembre 2011
- 20-21 octobre 2011
- 17-18 novembre 2011

### ENSEIGNANTS RESPONSABLES

**Université de Rennes 1 et CHGR :**  
Pr Sylvie Tordjman et Dr Matthias Wiss  
**CHU de Nantes :**  
Pr Jean-Luc Venisse et Dr Olivier Giron  
**CHU et Université de Brest :**  
Pr Alain Lazartigues et  
Pr Philippe Pédrot

### COORDINATEURS

**SHU, Pédopsychiatrie, Rennes**  
Pr Sylvie Tordjman  
**CHU, Pédopsychiatrie, Brest**  
Pr Alain Lazartigues et  
**CHU, Addictologie, Nantes**  
Pr Jean Luc Venisse et Mr DECAN  
**Direction Interrégionale Grand Ouest de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**  
Delphine Guay, Conseillère technique à la DPEA, Pôle des Politiques Educatives